

PROFIL DU POSTE D'ENSEIGNANT REFRENT AUX USAGES NUMERIQUES

Titulaire du CAFIPEMF de préférence et du niveau 2 du C2i2e (cf. circulaires n°2005-222 du 19 décembre 2005 et n°2006-147 du 5 septembre 2006), l'enseignant référent pour les usages du numérique, membre de l'équipe départementale en charge du numérique, est un enseignant du premier degré possédant une **expertise du numérique**. Il exercera à 50% dans sa classe et consacrera 50% de son activité à la Mission du Numérique Educatif. Ce poste est incompatible avec un temps partiel ou une fonction de directeur d'école.

Son action au niveau départemental est sous la responsabilité de **l'IEN en charge du numérique**. Le CPD en charge du numérique en assure la coordination. L'ERUN exerce ses missions sous l'autorité de **l'inspecteur de l'éducation nationale en charge d'une circonscription** (IEN CCPD), en complémentarité avec l'équipe de circonscription.

Les missions de l'enseignant référent pour les usages du numérique visent la généralisation de pratiques d'enseignement utilisant des ressources et des services numériques pour l'école. Elles s'articulent autour de trois axes principaux :

- L'accompagnement des enseignants, des équipes d'écoles et de circonscriptions,
- La contribution à la formation des enseignants,
- L'aide et le conseil pour la mise en œuvre de la politique éducative (exemple : accompagnement des collectivités dans le cadre des AAP)

L'enseignant référent pour les usages du numérique assure ses missions dans le cadre de l'organisation académique, départementale et de circonscription.

Par ses compétences et ses missions, il contribue à renforcer, à l'école, le cadre de confiance pour le développement des usages pertinents et responsables du numérique.

L'exercice des fonctions sollicitées :

- **Implique** une participation active au Groupe Départemental des Enseignants Référents pour le numérique piloté par l'IEN en charge du numérique et animé par le Conseiller Pédagogique Départemental en charge du numérique.
- **Nécessite** non seulement une grande disponibilité, mais aussi une bonne capacité relationnelle pour la mise en œuvre d'actions conjointes avec les membres de l'équipe de circonscription.